

Compte-rendu synthétique

**Réunion du Conseil du Quartier n°3
Mercredi 11 mars 2009**

Réunion animée par la Fédération des Centres Sociaux

Présents :

AUZILLEAU Robert, BORDAS Thierry, BOUET Roland, CALIOT Michèle, CARRE-BRISSONNEAU Marie Cécile, DUBALLET André, GILLES Alain, GREMILLON Alain, JAMIN Ghislaine, KAMALI Bouchaib, LESTAGE Hélène, MORILLON Séverine, PARISOT Jacques, PICHOT Olivier, PLACE Francis, POIROUX Frédéric, POIROUX Nathalie, POTIRON Mylène, QUEBRIAC Annette, RABETTE Jean, RATOVO Lilia, ROY Monique, SAUMONNEAU Jean-François, SOUCHAUD Christophe, THEVENET Bernard, TOURNOUX Marie-Christine, TOURON Jean-Michel, WELS Catherine.

Excusés

NICOLEAU Jean, BELLICAUD Christophe, DUGUET Christian, GEBER Armand, NICOLEAU Jean, POTTIER Raymond, RATAJCZAK Jacqueline, THIRAULT Jean-Pierre.

1^{ère} partie : Vision partagée du groupe

Nous serons :

- une force de proposition et de consultation
- une force d'action dans le cadre du budget participatif, affecté au Conseil de Quartier
- une force de réalisations concrètes

Pour y arriver, nous devons :

- nous faire connaître
- être un groupe convivial, soudé et dans le respect mutuel

2^{ème} partie : Les 3 priorités

1. Mieux se connaître entre nous

Il faut apprendre à se connaître tout en agissant. L'action (par exemple : se faire connaître par les habitants et travailler sur les sujets à traiter) est un levier pour mieux se connaître et développer la convivialité dans notre groupe.

2. Se faire connaître par les habitants

3. Travailler sur les sujets à traiter

Deux niveaux :

- des tracas quotidiens, immédiats, urgents
- des projets plus ambitieux, des projets de développement

3^{ème} partie : L'organisation du Conseil

Présentation des rôles délégués pour le conseil de quartier :

L'animateur du conseil de quartier, référent porte parole :

Il est l'interlocuteur de l'élu référent et de la municipalité, il est porte parole du conseil de quartier, il est soucieux de l'animation du groupe. Son rôle est d'assurer le management de l'énergie de l'équipe lors des réunions. Il distribue la parole et est responsable de l'expression individuelle et collective, il s'assure que chacun trouve et garde sa juste place. Il veille à une bonne participation de chacun et au respect mutuel dans le groupe.

Il est acteur de la décision prise et participe au débat.

Le pousse décision

Il provoque puis enregistre les décisions tout au long de la réunion. Cela veut dire qu'il pousse le groupe à formuler sa décision dans le temps imparti. Il enregistre les décisions prises, il notifie précisément les décisions (mais il n'a pas une fonction de secrétaire, car dans ce groupe on ne notifie pas les débats), les seules traces écrites portent sur les décisions.. Il relève avec précision les actions, les responsabilités et les délais c'est-à-dire qu'après chaque débat on peut noter :

- Quelle est la décision prise ?
- Qui est responsable de sa mise en œuvre ?
- Comment se déroule la mise en œuvre ?
- Quels sont les étapes et les délais ?

Le maître du temps :

Le temps appartient à l'équipe, c'est donc à elle de bien le gérer. Il aide l'équipe à garder sa cadence sur chacune des séances de travail, le temps est défini à l'avance. Un sujet = un temps défini. Il annonce le temps qui s'écoule par tranche. Il n'est pas responsable de la tenue des délais de l'équipe. Son rôle ressemble à une « horloge parlante » qui responsabilise l'équipe sur la gestion de son temps

L'hôte :

Il assure l'organisation logistique de la réunion, local, matériel, réservation de la salle.

Il accueille les participants. Il a en charge le lien entre les membres, il se soucie de l'absence de personne, téléphone, prends des nouvelles.

Il a en charge le côté convivial des rencontres, mobilise les personnes pour qu'elles amènent un gâteau, un « coup à boire »...

On peut lui adjoindre une personne spécialisée Internet qui utilise ce moyen pour entretenir le lien entre les personnes et diffuser régulièrement les informations utiles au groupe.

Le coach (ou baromètre d'ambiance) :

Il intervient à la fin de la réunion pour 2 ou 3 minutes, il a pour mission de donner au groupe des « pistes d'amélioration et de développement ». Cette fonction nécessite un apprentissage et met en œuvre des compétences spécifiques « diplomatiques »...

Constitution du groupe d'animation/coordination

Sont volontaires à ces postes pour 6 mois. Pour le renouvellement de ces postes dans 6 mois, on pourra soit procéder à des élections (on se connaîtra mieux) ou repartir sur du volontariat.

- référent, porte-parole : **Bernard THEVENET**
- animatrice et coach suppléante : **Mylène POTIRON**
- hôtesse : **Séverine MORILLON**
- hôtesse suppléante : **Ghislaine JAMIN**
- pousse-décision : **Marie-Cécile CARRE-BRISSONNEAU**
- pousse-décision 1^{er} suppléant : **Alain GILLES**
- pousse-décision 2^{ème} suppléant : **Thierry BORDAS**
- maître du temps : **Olivier PICHOT**
- coach : **Monique ROY**

Olivier PICHOT est également l' élu référent de la municipalité pour ce groupe.